



La fédération du domicile

Information sur le Coronavirus (Covid-19)

Point de situation au 26/03/2020

IMPORTANT

Retrouvez toutes les informations sur le Coronavirus sur l'extranet fédéral,
onglet "Ressources fonctionnelles", sous-onglet "Infos Covid-19"

[CLIQUEZ ICI](#)

Information

Veillez trouver ci-dessous un document officiel transmis par les pouvoirs publics :

- [Éléments d'anticipation de l'organisation de la réponse sanitaire en prévision de l'afflux de patient Covid-19 \(à partir du retour d'expérience de la région Grand-Est\)](#)

Tout savoir sur le port du masque

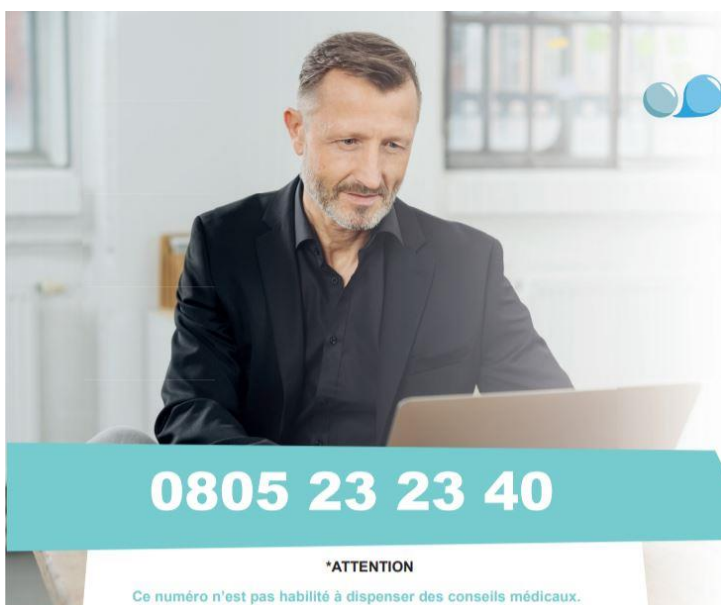
Veillez [cliquez ici](#) pour connaître les indications sur le port du masque.

La Fondation de France se mobilise pour vous !

A situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle ! Dans le cadre de la crise sanitaire inédite que nous traversons, la Fondation de France se mobilise afin de proposer à notre secteur **un financement immédiat** afin d'aider les structures à renforcer/continuer leurs actions en direction des personnes accompagnées ou leur personnel.

Afin de ne pas mobiliser le temps des directions, la procédure de financement est très allégée : pas d'appel à projet ni de formulaire à remplir. [En savoir plus](#)

PROS-CONSULTE mobilisé pour vous accompagner



VOTRE PLATEFORME
D'ÉCOUTE ET DE
**SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE**
PROS-CONSULTE
SPÉCIALEMENT MOBILISÉE

pour vous **soutenir** et vous **accompagner**
dans le cadre de la propagation du

COVID-19



ACCESSIBLE AUX MALENTENDANTS

Tchat anonyme sur le site www.pros-consulte.com
Choisissez votre psychologue avec l'icône
Cliquez et laissez-vous guider.

0805 23 23 40

***ATTENTION**

Ce numéro n'est pas habilité à dispenser des conseils médicaux.
Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au
Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin
avant de vous rendre à son cabinet ou appelez le numéro de permanence
de soins de votre région. Vous pouvez également bénéficier d'une
téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés
respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU- Centre 15



Appel gratuit
depuis un poste
fixe ou mobile



Le Crédit Coopératif se mobilise pour ses clients

Le Gouvernement met en œuvre un dispositif exceptionnel de garantie permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros (garantie sur fonds d'Etat). Ce dispositif intitulé PGE (Prêt Garanti par l'Etat) a pour objectif de faciliter l'octroi par les banques de prêts de trésorerie aux entreprises de toutes tailles. Suite à la publication du décret le 24 mars 2020, vous trouverez [en cliquant ICI](#), le déploiement opérationnel de ce prêt au sein du Crédit Coopératif.

